

Von: Newsletter Jurinfo
Gesendet: Montag, 5. Dezember 2011 12:06
An: Newsletter Jurinfo
Betreff: Newsletter No 7/2011 « Informations juridiques »

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le No 7/2011 de la Newsletter « Informations juridiques ». Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Table de matière :

1. Les règlements du Tribunal fédéral des brevets sont publiés
2. Violations de droits d'auteur sur Internet : le cadre juridique actuel est suffisant
3. Entrée en vigueur de l'accord sur les AOC-IGP entre la Suisse et l'Union européenne
4. Rapport annuel 2010/11

Publié le 19.10.2011

1. Les règlements du Tribunal fédéral des brevets sont publiés

Les règlements relatifs à l'organisation et à l'administration du Tribunal fédéral des brevets, édictés par la direction du tribunal au sens de l'art. 20, al. 3, let. a, LTFB sont disponibles sur le site Internet du Tribunal fédéral des brevets depuis début octobre: <http://www.bpatger.ch/fr/bases-legales.html>

Lien sur la page de l'Institut: <https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/domaines-juridiques/brevets/loi-sur-les-conseils-en-brevets-et-loi-sur-le-tribunal-federal-des-brevets.html>

Ces règlements entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2012 et feront partie du Recueil officiel du droit fédéral. Les deux directives sur la procédure et sur l'indépendance du Tribunal fédéral des brevets ne font en revanche pas partie de cette publication.

Publié le 30.11.2011

2. Violations de droits d'auteur sur Internet : le cadre juridique actuel est suffisant

Lors de sa séance du 30 novembre 2011, le Conseil fédéral a adopté le très attendu rapport en réponse au postulat 10.3263 Savary.

Communiqué :

https://www.ige.ch/fileadmin/user_upload/Juristische_Infos/f/communiques_presse/Medienmitteilung_Savary_f.pdf

Rapport : https://www.ige.ch/fileadmin/user_upload/Urheberrecht/f/Bericht_Savary_f.pdf

Publié le 05.12.2011

3. Entrée en vigueur de l'accord sur les AOC-IGP entre la Suisse et l'Union européenne

L'accord entre la Suisse et l'Union européenne sur la reconnaissance réciproque des appellations d'origine contrôlées/protégées (AOC/AOP) et des indications géographiques protégées (IGP) pour les produits agricoles et les denrées alimentaires est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2011.

Informations complémentaires : <https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/inkrafttreten-des-abkommens-zwischen-der-schweiz-und-der-europaeischen-union-ueber-die-gub-und-gga/161.html>

Publié le 05.12.2011

4. Rapport annuel 2010/11

Le rapport sur le quinzième exercice de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle à télécharger :

Formations

Cours : « Licences de brevet, contrats de cession de brevet, accords de confidentialité, contrats de coopération » avec Stefan Kohler, 9 décembre 2011 à Berne :

<https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/kurs-patentlizenzen-patentabtretungsvertraege-geheimhaltungsvereinbarungen-kooperationsvertraeg/161.html>

Cours : « Droits immatériels: une formation axée sur la pratique » - au printemps 2012 à Berne et à l'automne 2012 à Lausanne et Berne :

<https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/kurs-immaterialgueterrechte-eine-praxisorientierte-ausbildung-im-herbst-2011-in-lausanne-und-fr/161.html>

« Module d'approfondissement sur les titres de protection » au printemps à l'automne 2012 à Berne :

<https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/modul-vertiefung-schutzrechte-im-fruehling-und-herbst-2012-in-bern/161.html>

Module : « Les titres de protection: notions élémentaires » au printemps et à l'automne 2012 à Berne :

<https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/modul-basiswissen-schutzrechte-im-fruehling-und-herbst-2012-in-bern/161/next/1.html>

Cours : « Brevets, marques, designs et droit d'auteur » - en février, mars, mai e taoût 2012 et à Berne :

<https://www.ige.ch/fr/infos-juridiques/news/news-details/news/kurs-patente-marken-co-im-august-2011-und-im-fruehling-2012-in-bern/161/next/1.html>

Avec nos meilleures salutations

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle
Félix Addor
Directeur suppléant